

P | L'ÉDITO
La Parisien

JEAN-BAPTISTE ISAAC

Le permis, grande cause nationale ?

C'est devenu une triste routine pour les forces de l'ordre. La conduite sans permis ne cesse de progresser dans notre pays. Tous les jours, policiers et gendarmes relèvent cette infraction. Pas une région n'est épargnée. Si un tiers des conducteurs sanctionnés l'ont perdu sous le coup des amendes et pertes de points, deux tiers ne l'ont tout bonnement jamais passé ! Les raisons sont multiples. Le coût : 1 800 € en moyenne, soit un smic et demi... Beaucoup de familles ne peuvent tout simplement pas le payer à leurs enfants. La complexité ensuite. Que celui qui n'a pas loupé une fois l'examen lève le doigt. Il apparaît plus facile d'avoir son bac aujourd'hui que le permis, si l'on s'en tient au taux de réussite. Sans compter le parcours du combattant pour se présenter devant les examinateurs. Les délais d'attente, même si de multiples réformes s'efforcent de les réduire, se comptent encore en mois. Et ils n'ont cessé de rallonger avec la crise liée au Covid-19. Le permis a aussi perdu de son aura. Autrefois facteur d'émancipation, il est désormais vécu comme une contrainte. Alors même qu'il est un passeport pour l'emploi indispensable pour de nombreux jeunes, notamment dans les zones périurbaines. La région Île-de-France ne s'y est pas trompée et propose par exemple un financement de 1 300 € pour les 18-25 ans en insertion. Le dispositif Permis à un euro par jour aide aussi ceux qui peinent à se l'offrir. Faut-il aller encore plus loin et imaginer un financement plus important ? Intégrer son passage dans le cadre du service civique, des générations de conducteurs ayant autrefois validé le permis lors du service militaire ? Ou sanctionner plus durement ceux qui s'en exonèrent pour les faire rentrer dans le rang ? Autant de questions qui pourraient intéresser nos candidats sur la route de la présidentielle. Le permis, grande cause nationale ?

Plus de 770 000 conducteurs

permis sans permis

Les délits de « défaut de permis » ne cessent d'augmenter. Une dérive inquiétante d'un point de vue de la sécurité et qui peut mettre en difficulté financière les contrevenants.

FREDÉRIC MOUCHON

LE 24 NOVEMBRE, un septuagénaire est grièvement blessé après avoir été renversé par une jeune femme de 24 ans qui circulait sur une voie de bus dans la métropole de Lille (Nord). La conductrice roulait malgré une suspension de permis et sans assurance. À Quimper (Finistère), un jeune père de famille de 26 ans vient d'être condamné à six mois de prison ferme pour conduite sans permis en récidive. En Gironde, le tribunal a jugé le cas d'un rebaïté « parti jouer aux boules » qui a fini dans le fossé avec plus de 2 g d'alcool/litre de sang. L'homme âgé de 63 ans avait perdu son permis depuis au moins... trois ans.

Les données de l'Observatoire national Interministériel de la sécurité routière (ONISR) le confirment : le nombre d'automobilistes sans permis n'a cessé d'augmenter depuis dix ans. Au point que le ministère de l'Intérieur a dû réévaluer chaque année ses chiffres. Pour en arriver à cette estimation de 2019 : il y aurait désormais sur nos routes plus de 770 000 conducteurs sans permis !

Même l'an dernier, alors que la France vivait en partie sous confinement, 6 % des conducteurs impliqués dans un accident mortel et 3,5 % de ceux impliqués dans un accident corporel circulaient sans document valide. Ces proportions ont augmenté respectivement de 2,2 points et 1,3 point depuis 2010. Depuis 2016, le nombre de délits de « défaut de permis » n'a cessé d'augmenter, passant de 111 844 à 123 219 en 2019. Cette année-là a même été marquée par une hausse de 10 % de ces délits par rapport à

2018. L'avocat en droit routier Jean-Baptiste Isca voit plusieurs explications à cette augmentation. D'abord, le coût et la difficulté à obtenir son permis. « Les questions du Code sont de plus en plus techniques et difficiles, le permis coûte encore très cher et il y a toujours un manque de places attribuées aux auto-écoles pour faire passer le Code et la conduite à leurs élèves », explique-t-il.

Le spectre de la perte d'emploi

Seconde explication : une répression accrue des infractions routières. « Chaque année, du fait du nombre de radars qui augmentent et des politiques de réduction des vitesses qui changent continuellement, on a 100 000 annulations de permis pour défaut de points. » « Si un commercial qui fait 150 000 km par an perd son permis et qu'il le dit à son patron, il devient chômeur,

résume le délégué général de l'association 40 Millions d'automobilistes, Pierre Chassey. Une étude datant de 2005 avait montré que, sur 130 000 personnes qui avaient perdu leur permis dans l'année, 50 000 avaient perdu leur job dans la foulée. » « Les gens qui roulent sans permis pensent toujours qu'ils vont passer entre les gouttes, mais ils ne savent pas toujours que s'ils sont responsables d'un accident ils peuvent être condamnés à payer des dommages et

intérêts pour le restant de leurs jours », souligne la présidente de la Ligue contre la violence routière, Chantal Perrichon.

9 % des tués sur la route le sont par un conducteur sans document valide

Mais au-delà du risque pris par les contrevenants, Chantal Perrichon pense surtout aux victimes. « Cela se traduit souvent par une chaîne de violence avec des agressions de policiers ou de gendarmes et des délits de fuite en cas d'accident, des automobilistes ou des cyclistes se retrouvant abandonnés dans le fossé, blessés ou mourants », fulmine-t-elle.

En 2019, alors que les coûts de défaut de permis avaient augmenté de 10,4 %, le nombre de délits de fuite après un accident avait bondi sur la même période de 7,4 %. « Toute la politique de sécurité routière que nous menons est basée sur le pacte du vivre-ensemble, souligne la déléguée interministérielle à la Sécurité routière, Marie Gautier-Mellery. Conduire sans permis représente la négation absolue de ce principe. » En 2020, tient-elle à rappeler, « 220 personnes ont été tuées dans un accident avec un conducteur sans permis valide, soit 9 % de l'ensemble des personnes tuées sur la route ! »



Les gens qui roulent sans permis pensent toujours qu'ils vont passer entre

les gouttes
CHANTAL PERRICHON,
PRÉSIDENTE DE LA LIGUE
CONTRE LA VIOLENCE
ROUTIÈRE

VOTRE PERMIS, SI IL VOUS FAÏT

ON EST PLUS DE 770 000 À ROULER SANS ! POURQUOI VOUS VOUS EN RENIEZ JUSTE À MOI, HEIN ?



Carbox